



MOUSSAC INFO

N° 57 - Mars 2018

Le mot de M^{me} le Maire

Les travaux du cimetière ainsi que les travaux de la place de la Liberté sont pour ainsi dire terminés.

Le relais est à présent donné à « Dame Nature » dont le rôle n'est pas des moindres puisqu'elle doit donner envie de s'arrêter quelques instants sur les aires de repos prévus à cet effet. Il s'agit, également, de permettre à chacun de passer un bon moment à discuter, à bouquiner ou à se relaxer.

Pour ce faire, malgré la température peu clémente actuellement, les beaux jours sont dans les « starting-blocks » et ne demandent qu'à démarrer.

Ce qui nous conduit à penser à notre saison estivale, et qui dit saison estivale, dit réouverture du camping.

Et, comme chaque année, nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) saisonnier(e) qui assurera, en juillet et août, le bon fonctionnement de notre camping.

Cette année, nous espérons y accueillir les cyclotouristes de l'Euro-vélo3 « la Scandibérique » dont l'itinéraire emprunte, sur notre commune, la vallée de la Vienne entre le « Balendeau », le bourg de Moussac, et la Vergne.

Par ailleurs, un centre d'accueil et d'orientation de migrants vient d'être créé au centre d'hébergement de l'AFPA du Vigeant. Pour permettre à ces personnes de séjourner parmi nous dans les meilleures conditions, il va falloir qu'ensemble, nous réfléchissions à nos possibilités d'aide à leur apporter.

Pour la 4^{ème} année le « Circuit de découverte des ateliers d'Artistes » rouvre ses portes. Les 18, 19 et 20 mai, les Artistes vous accueilleront dans des endroits conviviaux publics ou privés et, vous feront découvrir ou redécouvrir, comme à l'accoutumée, leurs peintures, sculptures, poteries, reliures, etc..

Alors si le cœur vous en dit, le circuit n'étant pas encore bouclé, vous pouvez encore y adhérer.

Bonne lecture

Sylviane SOUBRY

TRAVAUX

Accessibilité place de la Liberté

Rappel

Place de la Liberté, pour la sécurité de tous, il est recommandé :

- ▶ De respecter, la signalisation verticale (stop/sens interdit) et horizontale (emplacements de parking délimités par des bandes « cloutées »),
- ▶ De ne pas empiéter sur le cheminement réservé aux PMR lors du stationnement de votre véhicule sur une place de parking.

TOURISME

La taxe de séjour

Elle a été créée, en 2017, par la CCVG, à sa prise de compétence « Tourisme ». Elle a été instaurée pour renforcer l'accueil et développer des actions en faveur des touristes.

Bilan 2017

- ▶ 47 communes ont été concernées par la taxe de séjour.
- ▶ 250 hébergeurs, proposant 3 654 lits, ont généré 134 292 nuitées permettant ainsi de collecter une taxe de séjour à hauteur de 61 729,29€.
- ▶ Actions lancées : envoi d'une newsletter et installation de 2 bornes informatives à Availles et à la Trimouille.

Année 2018

- ▶ 55 communes seront concernées par la taxe de séjour.
- ▶ Le montant de la taxe de séjour reste inchangée (0,22€) pour les campings 2 étoiles dont celui de MOUSSAC.
- ▶ Actions prévues : mise en place de 2 bornes informatives à Isle-Jourdain et à Moulismes et lancement en juin du site internet de l'office de tourisme.

Recrutement d'un(e) saisonnier(e) pour les activités estivales

Pour la saison estivale, du 1^{er} juillet au 31 août, la commune recrute un(e) saisonnier(e) en charge des activités du site du moulin Chauvet.

Missions principales

- ▶ Accueil des estivants,
- ▶ Organisation des animations,
- ▶ Entretien des locaux et des mobil-homes,
- ▶ Gestion de la buvette,
- ▶ Gestion des encaissements.

Profil

- ▶ 18 ans minimum et « Anglais parlé » souhaité,
- ▶ Bonne présentation et disponibilité,
- ▶ Courtois et travail soigné.

Contrat

- ▶ 35h00 par semaine.

Transmettre CV et lettre de motivation, au plus tard pour le 15 avril, à la mairie

AUTRES INFORMATIONS COMMUNALES

Logement à louer

Place des Erables, 1 logement (T3) reste à louer. Contact : Habitat de la Vienne
Tél : 05.49.85.98.50.

Plan Particulier d'Intervention de Civaux

Il s'agit, suite à l'accident de Fukushima, de l'actualisation des Plans Particuliers d'Intervention – PPI nucléaires Français dont celui de Civaux.

L'actualisation concerne essentiellement, l'extension du périmètre de 10 à 20 km qui, de ce fait, comprend la commune de MOUSSAC.

Cette extension de périmètre à 20 km concerne 13 communes.

Il faut également noter, dans le doctrine de crise, les nouveaux points clefs suivants :

- ▶ Notion de phase « réflexe » dans la zone des 2 km : mise à l'abri décidée par la centrale de Civaux,
- ▶ Notion de phase « immédiate » dans la zone des 5 km : évacuation décidée par la préfecture,
- ▶ Notion de phase « concertée » dans la zone des 20 km : « quelque chose va se passer » dans un temps de H à H +6h00 par exemple. Décision de la préfecture,
- ▶ L'interdiction immédiate de consommer des denrées alimentaires.

Pour la commune, il en résultera, lors de sa mise en place fin 2018/début 2019 :

- ▶ Une pré-distribution de comprimés d'iode stable dans chaque foyer de la commune. Ces comprimés seront à prendre uniquement et immédiatement à la demande de la préfecture,
- ▶ Un recensement des personnes vulnérables afin de les aider en cas d'évacuation,
- ▶ La mise en place d'un document, à faire approuver par la préfecture, prévoyant l'organisation et les missions d'une cellule de crise.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Aménager son logement Un atout pour bien vieillir à domicile

Les prochaines dates et thématiques des ateliers collectifs réservés au plus de 60 ans, sur la problématique de l'aménagement du domicile et des aides techniques, sont inscrites ci-dessous :

Lundis 12 mars et 7 mai

- ▶ Aides financières et accompagnements.

Lundis 19 mars et 16 avril

- ▶ Salle de bain et WC.

Lundi 26 mars

- ▶ Chambre, lit, sommeil.

Lundi 9 avril

- ▶ Jardin et extérieur.

Lundi 23 avril

- ▶ Pièce de vie – Escalier – Couloir.

Chaque atelier se déroule de 10h30 à 12h30.

Ces ateliers GRATUITS sont assurés par un professionnel de santé Ergothérapeute dans l'Espace Autonomie de LE-CENTRE à Poitiers.

Les bénéficiaires peuvent à la suite des ateliers bénéficier d'un suivi individuel et personnalisé sur leurs projets et réflexions en termes d'évolution du logement.

Adresse

LE-CENTRE, 18 boulevard Jeanne D'Arc
86000-Poitiers

Inscription obligatoire

Tél : 06 52 95 93 68 ou 05 49 61 64 65

Cette action est financée dans le cadre du Programme coordonné de financement des actions de prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées dans la Vienne.

Centre d'Accueil et d'Orientation du Vigeant

Il s'agit d'assurer l'accueil et la prise en charge des migrants dans des conditions dignes et adaptées à leur situation et à leur parcours.

Pour ce faire, il a été créé des Centres d'Accueil et d'Orientation – CAO qui ont pour objectif d'offrir un sas d'accueil et d'orientation pour des migrants stationnant sur le territoire français avec nécessité d'une solution temporaire de mise à l'abri (3 mois à 1 an). Il y a 4 CAO dans le département dont celui du Vigeant.

Ce dispositif d'accueil propose :

- ▶ L'hébergement et l'alimentation,
- ▶ Un accompagnement social qui est assuré en liaison avec l'AFPA mais aussi, avec des bénévoles des associations.

Les migrants sont arrivés au Vigeant à la mi-février. D'autres migrants devraient arriver courant avril. Une information écrite devrait vous être délivrée.

INFORMATIONS DIVERSES

Le chèque énergie, nouvel outil de lutte contre la précarité énergétique

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie.

Il est généralisé pour aider les ménages aux revenus modestes à payer leurs factures d'énergie ainsi que des travaux de rénovation énergétique, pour un montant moyen annuel de 150,00€ par ménage.

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources sur la base de la déclaration de revenus.

Les bénéficiaires n'ont donc aucune démarche spécifique à accomplir pour bénéficier du chèque énergie, et ils reçoivent directement leur chèque énergie à leur nom, à leur domicile, une fois/an.

Le chèque énergie sera envoyé aux bénéficiaires entre fin mars 2018 et fin avril 2018.

Il permet de régler tous les types de dépenses d'énergie :

- ▶ Les factures des fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.),
- ▶ Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement, réalisées par un professionnel certifié.

Tous ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.

Pour régler ces dépenses, les bénéficiaires peuvent remettre directement leur chèque énergie au professionnel concerné qui en déduit le montant de la facture ou de la redevance.

Plus d'info : 0 805 204 805 – Service et appels gratuits.

Le COIN des ASSOCIATIONS

Les animations Municipales

Accueil de loisirs 6-14 ans

Du 12 au 16 février, 12 enfants et adolescents ont participé à un stage cirque proposé par l'accueil de loisirs.

Le lundi

Ils sont allés au CPA de Lathus découvrir le trapèze et le tissu, faire des équilibres et des acrobaties.

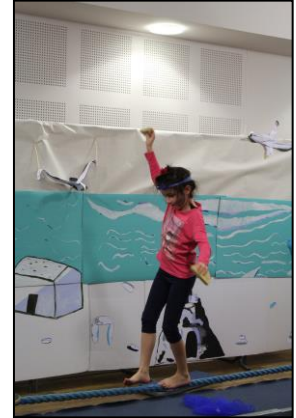
Le mardi,

La journée était consacrée à la réalisation du décor et à l'écriture des numéros, inspirées de la lecture de l'album "Galet" de Mathieu Siam (que les enfants pourront rencontrer lors de sa venue à la médiathèque le 31 mars).

Les trois derniers jours

Le matin, les enfants ont continué la fabrication des décors, ils ont enregistré la bande son du spectacle et, ont pu s'adonner à des jeux divers.

Les après-midis, **Lola** du CPA de Lathus les a accompagnés pour préparer le spectacle qu'ils ont présenté le vendredi à 18h00, en présence de M^{me} Lagrange, présidente de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.



Les repas « chez Philippe », c'était trop bon, le pain est formidable !



Au son des mouettes et de la mer, le public nombreux a découvert des sauveteurs jongleurs et équilibristes, des plongeuses funambules, des pêcheuses jongleuses et équilibristes, des corsaires acrobates et jongleurs et en clôture, une chorégraphie de serviettes de plage.

A la fin du spectacle, M^{me} le Maire a remercié tous les enfants, les animatrices et le public et les a conviés au pot de l'amitié.

Des nouvelles de la médiathèque

Vendredi 26 janvier 2018, l'Assemblée Générale de Medi@moussac a réuni une vingtaine de personnes.

Le compte rendu peut être consulté sur demande à la médiathèque.

Après le verre de l'amitié, ceux qui le souhaitent ont prolongé la soirée par quelques parties de jeux de société.



Au mois de mars, rendez-vous à la médiathèque pour voter pour vos BD préférées, partager un petit-déjeuner lecture, découvrir les illustrations de Mathieu Siam...

Voir le programme dans l'agenda des animations

L'agenda des animations

Mars

Du vendredi 2 au samedi 17 mars

► Exposition des planches de BD du concours à la médiathèque et vote. Ouverture de l'urne le 17 mars à 12h00.

Dimanche 4

► AG de la FNACA, à 10h00, à la salle accueil du camping.

Vendredi 9

► MOUSSAC toujours organise son AG à partir de 19h00, à la salle polyvalente. Elle sera suivie d'un apéritif dînatoire.

Dimanche 11

► La FNACA organise, en après-midi, son loto annuel à la salle polyvalente.

Mardi 13

► Réunion mensuelle du club « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

Samedi 17 à partir de 10h30

► P'tit déj lectures à la médiathèque, venez partager, échanger, écouter des avis sur nos dernières lectures.

Du Samedi 17 au Samedi 31 mars

► Exposition à la médiathèque des planches originales de l'album « Galet » de Mathieu SIAM que *nous recevrons le samedi 31 mars* pour une rencontre et un atelier (atelier sur inscription).

Actions menées en partenariat avec Lir'ambulant et la médiathèque d'USSON du POITOU.

Avril

Du Lundi 9 au Vendredi 14

► Accueil de loisirs 6-14 ans sur le thème de « la Nature et l'éco-citoyenneté ». Inscription, avant le 30 mars, auprès de Carole.

Mardi 10

► Réunion mensuelle Club « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

Lundi 16 et Mercredi 18

► Accueil de loisirs Ados : sorties avec le Local Jeunes de Valdivienne, Paintball et Canoë-Kayak. Inscription, avant le 6 avril, auprès de Carole.